

Pendant de nombreuses années, j'ai fait partie des instances dirigeantes de la formation professionnelle en alternance des PME, des indépendants, des artisans pour toute la communauté française comme vice-présidente de l'IFPME aujourd'hui ALTIS et IFAPME. Il existe d'excellents centres de formation en alternance pour plus de cinquante métiers différents (électricien, plombier, bouché, restaurateur, coiffeur, chauffagiste, détective, carreleur,...) en communauté française dans le réseau de formation « classes moyennes ». Il y en a une en région bruxelloise : l'EFP. Espace formation PME et une dizaine en région wallonne. D'autres existent en région flamande. On peut y suivre des années d'apprentissage de 15 à 18 ans mais aussi une formation de chef d'entreprise dès l'âge de 18 ans. Ce sont des professionnels émanant de chaque métier qui y donnent cours. Une partie de la formation s'acquière directement en entreprise chez un patron de stage. Je continue à me battre pour ce réseau de formation au sein du parlement francophone bruxellois. En effet, plus de 87% des jeunes diplômés de ces centres trouvent un emploi dans les 6 mois. Ce réseau doit être maintenu et renforcé.

L'enseignement en général

Le MR a fait entendre sa différence de position sur le décret inscriptions/mixités. Il a critiqué sévèrement les politiques destructrices de l'enseignement par les ministres socialistes qui ont eu successivement ce portefeuille en charge : Laurette Onkelinx, Marie Arena, Christian Dupont. Nous voulons le retour à l'enseignement de qualité et dès les primaires, celui des bases indispensables : orthographe, grammaire, mathématiques et apprentissage des langues. Un enseignement de qualité pour tous est un droit. Il corrige les inégalités sociales et doit préparer au mieux les jeunes à leur avenir, à tous les niveaux et dans tous les types d'enseignement.